



## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	<b>8ème</b>
Nom de site		Numéro	T15396
Adresse du site	<b>9, rue du faubourg Saint Honoré</b>	Hauteur	R +5 (33m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 700MHz sur un site 2G/3G/4G		
Complément d'info	<b>Free présent (90/210/330°) SFR présent (60/180/300°)</b>		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>24/05/2013</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	<b>06/05/2019</b>
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	<b>06/07/2019</b>

Historique et contexte	<b>néant</b>
------------------------	--------------

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences ( <b>ajout 700MHz</b> ) d'un site existant en 2G/3G/4G ( <b>fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz.</b> L'orientation des antennes est 80° et 300°.		
Distance des ouvrants	2m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	2 à 8°
Estimation	<b>80° &lt; 4V/m / 300° &lt; 3V/m</b>	Vis-à-vis (25m)	<i>néant</i>
Divers			

#### Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les 2 antennes existantes par 2 nouvelles antennes panneaux accueillant en plus le 700 MHz		
Zone technique	2 modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés au pied des antennes, invisibles depuis la rue.		
Hauteur antennes/sol	32.70m		

Date :

#### Conformité du dossier

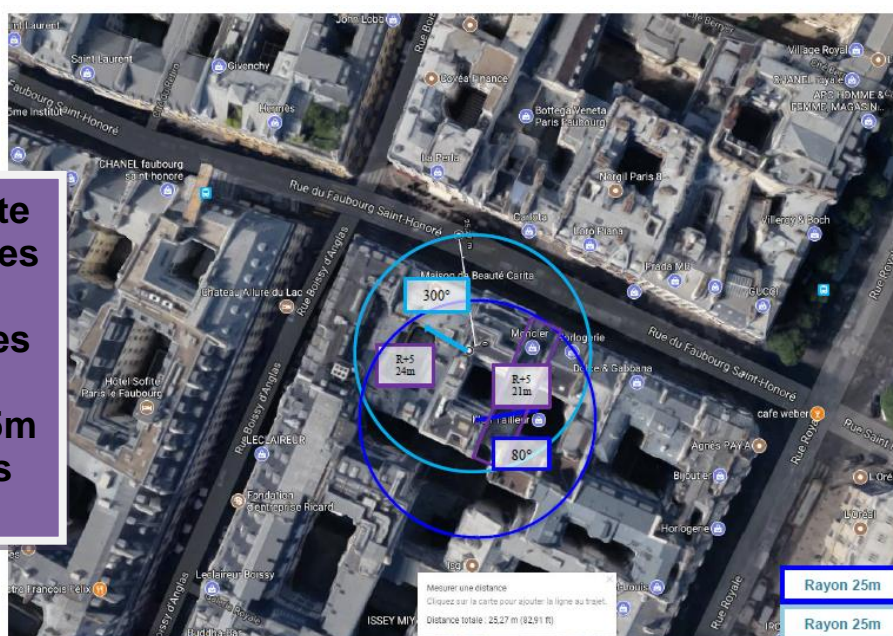
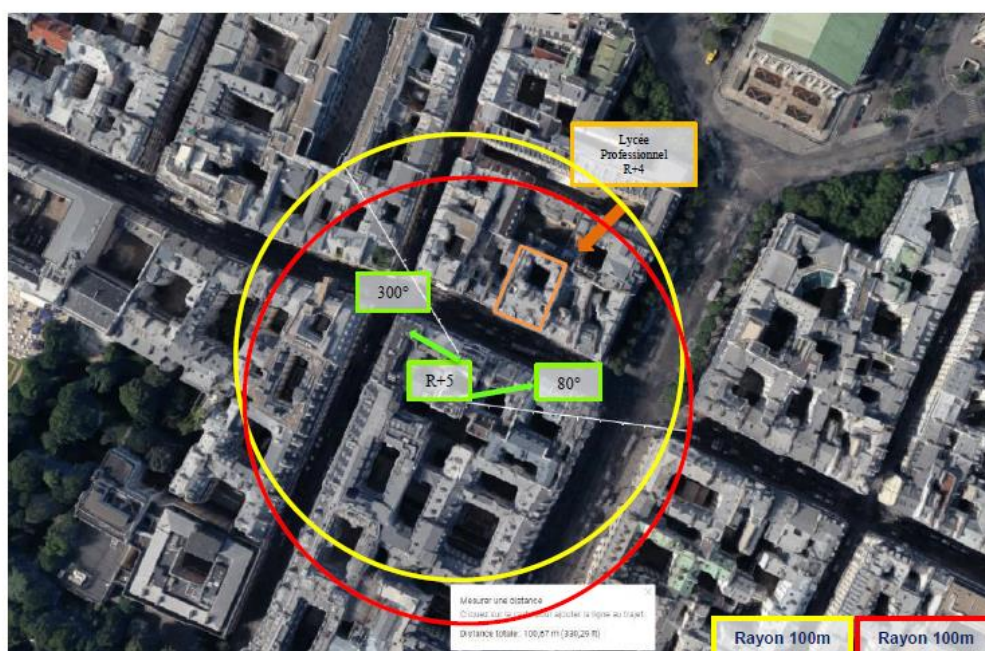
Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**

Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole Privée Régine Ferrere Esthétique Cosmétique / Lycée Technique Professionnel	14 Rue Faubourg Saint Honoré	R+4	NON	50m	Inférieur 1V/m

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Localisation de l'établissement particulier dont l'emprise est située dans un rayon de 100 m.

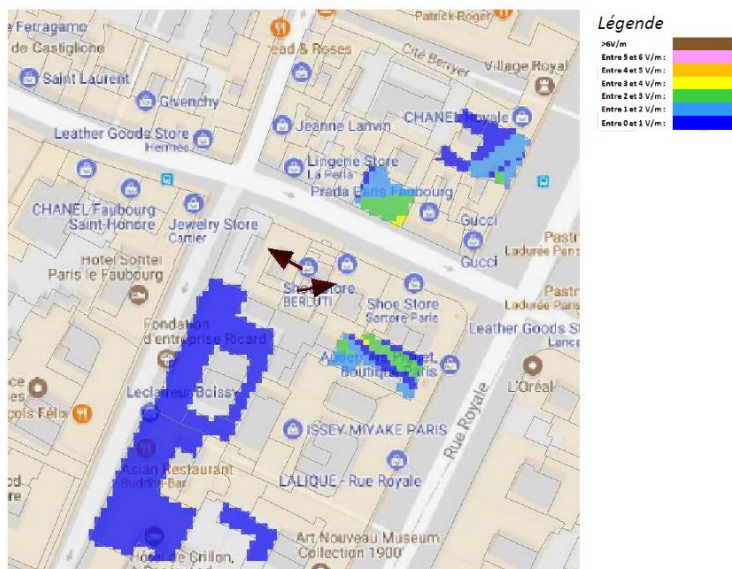


**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**

## Simulation et conformité au seuil de la Charte

a. Azimut 80°

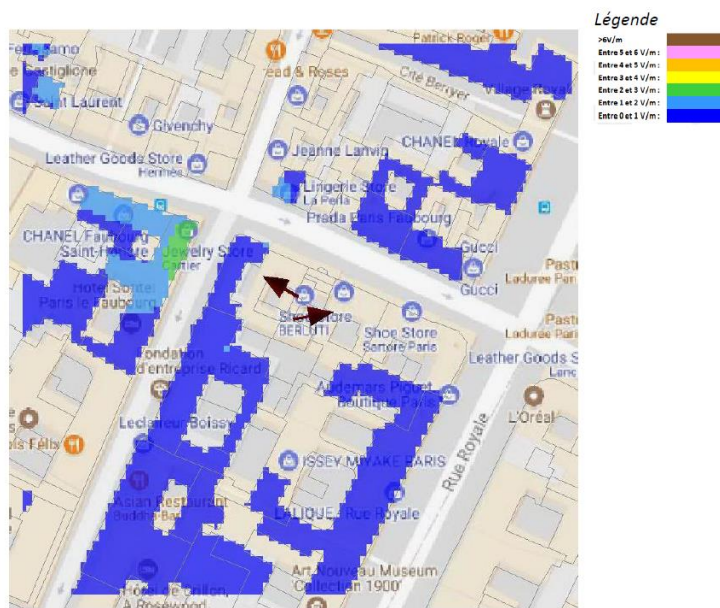
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 80°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m.  
La hauteur correspondante est de 28,5 m.



## SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimut 300°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m.  
La hauteur correspondante est de 25,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]  
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

### c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 80°	Azimut 300°
Niveau maximal	entre 3-4 V/m	entre 2-3 V/m
Hauteur	28,5 m	25,5 m

Les niveaux calculés dans l'EP à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Aucune modification visuelle



## Vue des Azimuts

### Azimut 80 ° :



### Azimut 300 ° :

